



**Les chantiers « rémunération au mérite »  
& « contractualisation » du gouvernement  
nuisent gravement à la recherche publique !**

A l'entrée de ce Comité Technique du 24 mai, nous optons pour une intervention ciblant 2 chantiers du projet Action Publique 2022 : « rémunération au mérite » et « contractualisation », objets de la colère qui monte dans les services publics et sur lesquels l'employeur INRA est également impliqué.

Sur le volet rémunération au mérite, lié à celui des primes, notre Comité Technique s'est clairement exprimé, l'an dernier au moment du dossier RIFSEEP, en opposition avec cette pratique de mettre les collègues en compétition, alors même que la recherche est basée sur le travail d'équipe.

Nous avons dans notre dernier message au personnel rappelé notre revendication d'**une prime identique** (avant son intégration au salaire) - de l'Adjoint/e Technique au Directeur/trice de Recherche –qui soit **l'équivalent de la prime moyenne en Ingénieur de Recherche Hors-Classe** (7000 euros annuels environ, **ce qui n'est jamais que la prime perçue en catégorie C dans d'autres ministères**).

Certains ont été surpris par cette dernière référence. Nous les invitons à relire [le tableau comparatif que nous avons diffusé l'an dernier](#). Et, dans l'immédiat, nous demandons toujours un complément de **400 euros en Adjoint/es. Une mesure de justice que nous attendons pour ces collègues les moins reconnus par leur carrière**. La Direction de l'INRA aurait du mal à avancer un argument financier pour continuer à la refuser, au regard du petit budget concerné par cette mesure.

Sur le volet « contractualisation », la recherche est l'un des premiers secteurs visés, avec le retour du contrat de projet, qui avait été rejeté au parlement en 2012. Avec une durée calée sur celle du dudit projet, ce contrat risque de devenir la norme, il ferait des CDD des « précaires à vie » et fragiliserait encore plus le statut de titulaire.

Sur ce dossier de l'emploi, [les tableaux de bilan des recrutements du ministère lui-même](#) illustrent la dégradation déjà constatée, en faisant état d'une **baisse de 32 % des recrutements externes EPST sur 8 ans**, pourcentage atteignant 80 % dans le corps des Adjoint/es Techniques, en voie de disparition (à l'exception de l'INRA en 2017). Au final, ces dernières années, globalement **un poste sur cinq n'est plus remplacé dans les EPST**. On est loin de la sanctuarisation affichée au fil des budgets annuels !

La même étude indique que **20 % des agents sont non-titulaires**, leur seule consolation est d'être désormais majoritaire (à 60%) dans les nouveaux recrutements de titulaires, au prix d'une reprise de carrière sévèrement rétrécie à l'embauche...!

**Au-delà de l'ouverture de postes à tous les niveaux de qualification** pour mettre fin à la précarité et répondre aux besoins de la recherche publique, **les collègues en CDD attendent une amélioration immédiate de leurs conditions d'emploi**. Et l'employeur INRA doit y contribuer, et arrêter de les considérer comme variable d'ajustement budgétaire. Ce CT aura l'occasion d'y revenir avec la question de leur accès au Supplément Familial de Traitement (SFT) toujours non résolu... Ils attendent aussi que les améliorations PPCR et primes soient intégrées à leur contrat, sans oublier une réelle reconnaissance de l'expérience acquise...



*En soutien à la mobilisation des précaires de l'ESR, nous saluons leur logo/symbole « fourmi » et relayons [le lien avec leur site et appel](#) pour une mobilisation qui commence ce 25 mai.*

*Face à la politique régressive menée par Macron- Philippe, c'est une mobilisation d'ensemble qu'il s'agit de construire, public-privé, jeunes-retraité/es et sans emploi... C'est l'objectif de [la marée populaire appelée partout en France le samedi 26 mai](#).*